FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Santé au travail : réglementation et prévention des risques

Le 31/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre et maîtriser le cadre réglementaire de la santé au travail
- Connaître les impacts relatifs à la loi Travail
- Définir une démarche de prévention et la mettre en œuvre
- Santé au travail : en faire une priorité partagée dans l'entreprise

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Santé au travail : de quoi s'agit-il ?

- Définition selon le droit européen
- La santé au travail dans le droit français
- L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et les principes généraux de prévention
- Les principales familles de risques professionnels : RPS, TMS, addictions…
- Le document unique : définition, mise à jour annuelle
- Quelles sont les obligations de l'employeur en matière de pénibilité ?
- Santé au travail et qualité de vie au travail (QVT)

Après-midi

Les fondamentaux en Santé au travail et Sécurité sociale

- Les prestations du régime général : l'assurance maladie, l'assurance accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP), temps partiel thérapeutique…
- Incapacité, invalidité, rechute… : définition

JOUR 2

Matin

Santé au travail : les impacts sur le contrat de travail

- Vos droits et obligations
- Contrôle d'un salarié en arrêt de travail
- Les services de santé au travail (depuis la loi Travail)
- Accidents de travail et maladies professionnelles : indemnisation et conséquences sur le taux de cotisation
- Aptitude et inaptitude du salarié

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Procédure de contestation des avis d'aptitude du médecin du travail
- Tout savoir sur l'obligation de reclassement de l'employeur et le licenciement pour inaptitude
- Etude de cas : suspension du contrat et obligations des salariés

Après-midi

Santé au travail et prévention : mise en œuvre de la réglementation

- Complémentarité et coordination des acteurs : employeurs, managers, salariés et instances représentatives du personnel (IRP)
- Pourquoi une démarche collective partagée est-elle nécessaire ?
- Les indicateurs significatifs pour apprécier la performance en santé et sécurité au travail (AT/MP, absentéisme…)
- Choisir et analyser les indicateurs d'alerte
- Élaboration de plan d'actions et suivi
- L'approche participative
- Intégration dans une démarche de management de la prévention

Santé au travail et responsabilités : les risques encourus

- L'évolution du contexte social
- Quelles sont les responsabilités de l'entreprise et de ses dirigeants ?

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.